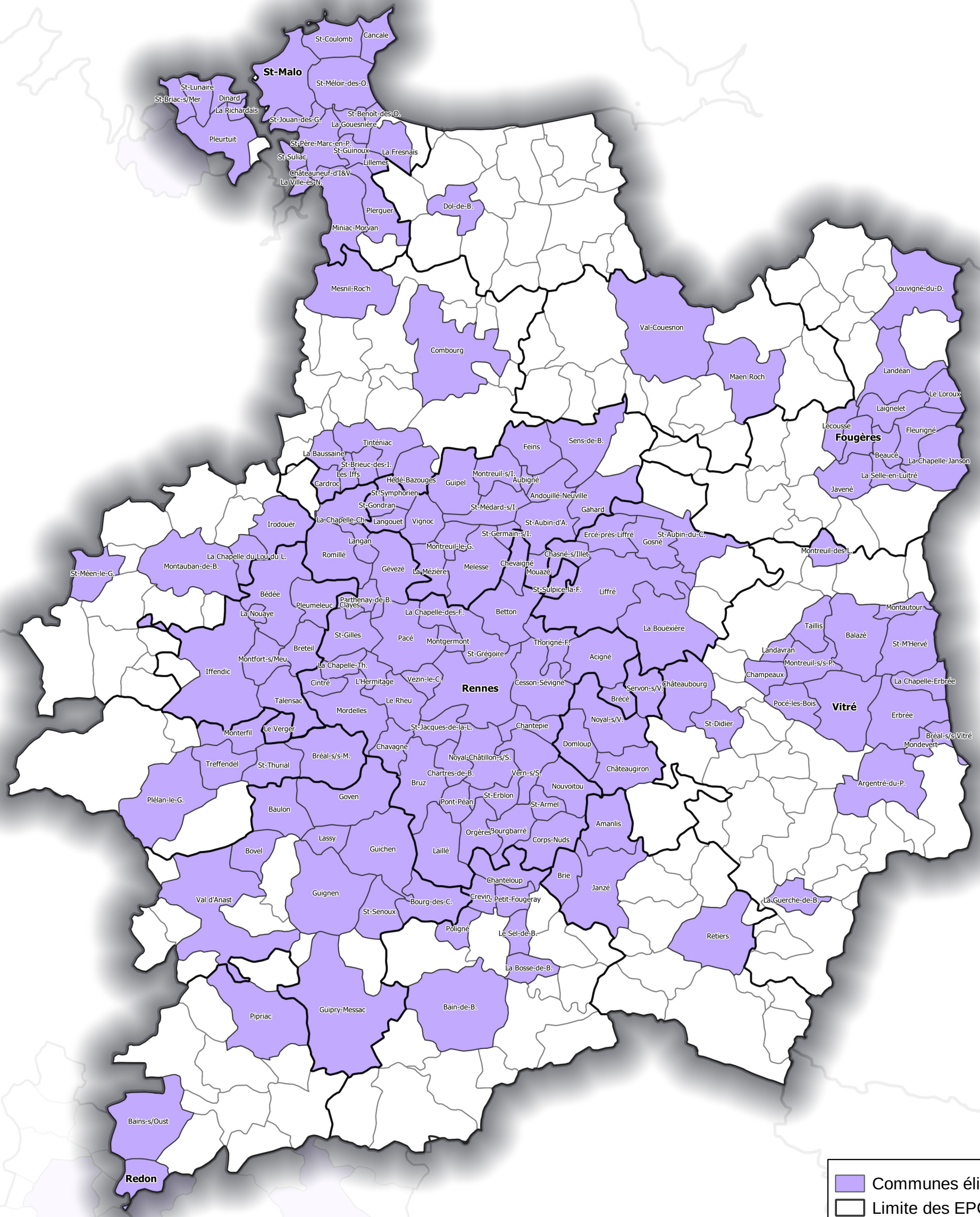


Communes éligibles à l'appel à projet "jardins partagés" en Ille-et-Vilaine



Critères d'éligibilité :
- les communes urbaines ou sous forte influence d'un pôle (selon la nouvelle définition de l'Insee)
- les communes de plus de 3 000 habitants